

PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement (CÉ) tenue 4 février 2026 à 18h45 local 326 du pavillon du Méandre.

Étaient présents :

Madame Marie-Claude Breton, directrice
Monsieur Sébastien Bourgault, directeur adjoint
Madame Sabrina Thibault, directrice adjointe
Monsieur Jérôme Proulx, directeur adjoint
Madame Tanya Paquet, membre parent, présidente
Madame Grace Lopes, membre parent
Monsieur Carl Hardy, membre parent
Madame Marie-Annie Rinfret, enseignante en 6^e année
Madame Laurence Mercier, enseignante en 3^e/ 4^e année
Madame Émilie Ouellet, enseignante DSPP
Madame Jacinthe Larochelle, représentante de la communauté
Madame Abicha Bekbouti, membre parent substitut
Madame Dany Jean, membre parent
Madame Karina Gendron, technicienne au service de garde
Monsieur Thomas Lhomme, membre parent
Madame Amélie Mathieu, orthopédagogue

Étaient absents :

Madame Widad El Mensouri, membre parent substitut
Madame Myriam Lussier, technicienne au service de garde
Madame Marie-Ève Dubois, membre parent, vice-présidente
Madame Catherine Boulianne, secrétaire
Madame Céline Bourret, enseignante au préscolaire

Invité :

Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 18 h 45.

1. Accueil et vérification du quorum

Madame Paquet constate que le quorum est atteint et souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'établissement.

2. Adoption de l'ordre du jour du 4 février 2026

Madame Paquet fait la lecture de l'ordre du jour et il est adopté en tenant compte des modifications suivantes :

- Le point 11, « Critères de sélection d'une direction d'école » sera traité à la fin de la rencontre, en l'absence des membres de la direction;
- Au point 14, Autres sujets, ajouter le point suivant :
14.1 Remplacement des enseignants en milieu d'année scolaire.

Proposé par : Émilie Ouellet
Appuyé par : Marie-Annie Rinfret

3. Questions du public

Aucun invité

4. Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre du 9 décembre 2025

Le procès-verbal est adopté tel que proposé.

Proposé par : Laurence Mercier
Appuyé par : Thomas Lhomme

5. Suivis au procès-verbal

Madame Breton fait le suivi :

- Point 15.3 Section CÉ dans Info-parents

Les informations des rencontres du CÉ seront publiées dans les prochains info-parents; les membres du CÉ pourront écrire à Madame Breton pour faire paraître des informations supplémentaires du CÉ.

- Point 3, Question du public

Monsieur Gauthier a pris entente avec la ville de Lévis pour l'utilisation du gymnase. Il offrira des cours de basketball le samedi matin. Les cours débuteront après la semaine de relâche.

Madame Breton poursuivra les communications avec le Centre de services afin de connaître leurs exigences concernant l'assurance responsabilité dans le cas où le gymnase serait utilisé dans les circonstances initialement proposées par monsieur Gauthier.

- Point 7, Temps d'écran

La discussion avec l'équipe-école concernant l'utilisation des écrans est terminée. Tous les intervenants sont très préoccupés par le sujet et les écrans en classe ne sont utilisés qu'à des fins pédagogiques.

- Point 7, Parole à l'équipe de direction

L'école a reçu les prix remis par monsieur Bernard Drainville pour le concours de dessins de cartes de Noël.

6. Parole à l'équipe de direction

Madame Breton

- Tous les postes de remplacement d'enseignants sont comblés sauf un poste pour remplacer un enseignant en anglais;

- Mise en place du Centre de soutien bienveillant (sera traité au point 10);
- La période d'inscription pour la prochaine année scolaire est en cours;
- Le premier relevé d'effectifs sortira le 20 février (nombre d'inscriptions);
- Selon les prévisions actuelles, l'école Notre-Dame-d'Etchemin accueillera 43 classes l'an prochain;
- Madame Mercier et 14 enseignants ont participé au programme KINGA offert par la CNESST. Ce programme fait la promotion des valeurs comme la justice sociale, l'égalité, l'équité et la santé. Un montant de 4200.00 \$ sera remis dans les classes pour de la formation ou des activités en lien avec ce programme;
- Le service des ressources matérielles visite actuellement les différents pavillons afin de recenser les travaux à effectuer. Il n'y a pas de travaux prévus pour le moment;
- Un ouvrier fait le tour des classes pour finaliser l'installation de moniteurs de CO2. Il y a encore 4 classes dans lesquelles ils n'ont pas été installés. Le taux de ces moniteurs ne doit pas dépasser 2000 ppm.
- Les membres de la direction sont ou ont été formés pour une approche sensible avec les enfants vivant de façon chronique des traumatismes complexes.

Monsieur Proulx

- La fête de l'hiver ayant pour thématique les Olympiques, aura lieu le 26 février prochain. Des olympiades sont en cours d'organisation.

Madame Thibault

- Les élèves de la classe de préscolaire de madame Céline Bourret ont été à l'école de cirque.

Monsieur Bourgault

- Les différentes thématiques visant un climat positif et la diminution des comportements violents sont abordés à chaque mois, jusqu'à la fin de l'année.

7. Parole aux membres du personnel

Madame Rinfret fait part des principales activités vécues en 6^e année:

- Les photos pour l'album des finissants de 6^e année ont été prises;
- Sortie au Village vacances Valcartier;
- Participation aux activités de la St-Valentin;
- Participation des classes aux Olympiades du 26 février.

Les classes de mesdames Émilie Ouellet et Isabelle Côté ont participé à une activité d'animation d'un conte.

Madame Mercier fait part des principales activités vécues au pavillon Maria-Dominique :

- Les jeunes leaders (2^e cycle) ont été formés par madame Kateri Rioux, kinésiologue au Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches (CISSSCA), pour l'animation de 6 récréations par semaine. Les jeunes sont motivés et les activités se déroulent bien;
- Sortie aux trappistines pour 2 et 4^e année;
- Participation des classes aux activités de la St-Valentin.

Dans le cadre de la semaine des enseignants, monsieur Hardy remercie les enseignants pour leur implication auprès des enfants et souligne l'importance de leur travail au quotidien.

8. Parole à l'équipe du service de garde

- Madame Gendron mentionne que l'achat de chaussures Crocs n'est pas finalisé en raison de difficultés d'approvisionnement pour l'importante quantité requise. Les démarches se poursuivront un peu plus tard au printemps;
- Les inscriptions pour les activités de la semaine de relâche varient entre 107 et 148 enfants par jour.

9. Traiteur - suivi

Le service de traiteur est offert depuis le début de janvier. Les parents doivent inscrire leurs choix de repas directement sur le site de O'Ravito. Deux choix de menu sont offerts au coût de 1 à 6 \$ selon les moyens des parents. La demande est en augmentation du côté des pavillons Notre-Dame et Marie-Dominique.

Madame Breton a reçu plusieurs commentaires, la plupart positifs.

Mesdames Bekbouti et Jean témoignent leur satisfaction et mentionnent également que le site est maintenant beaucoup plus convivial.

L'organisme « Cantine pour tous » assure un très bon suivi.

Ce service exige beaucoup d'organisation (réchauds, vaisselle, espaces...). La participation des aidants scolaires et de certains membres du personnel de l'école, est essentielle pour le service.

10. Centre de soutien bienveillant (CSB) au pavillon Notre-Dame

Ce service est offert, depuis le début de janvier, à des élèves de 1^e année vivant des difficultés de comportement. Le service est assuré par une enseignante. Elle aide l'élève à gérer ses émotions et à modifier son comportement tout en poursuivant ses apprentissages scolaires. De bons résultats sont déjà observés.

Les critères d'accessibilité à ce service seront constamment révisés.

Pour le moment le service est offert de façon individuelle, mais pourrait être disponible à plus d'un élève à la fois.

Un suivi sera fait lors de la prochaine rencontre du CÉ.

11. Critères de sélection d'une direction d'école

La discussion est faite en l'absence des membres de la direction.

Madame Paquet fait la lecture de la lettre reçue du Centre de services décrivant les critères de sélection d'une direction d'établissement scolaire.

Les membres expriment leurs exigences. La sélection des critères retenus par les membres du CÉ est indiquée au formulaire fourni par le Centre de services et sera transmis par madame Paquet.

Madame Paquet émet des réserves quant à la méthode utilisée pour recueillir les dits critères.

Proposé par : Amélie Mathieu
Appuyé par : Dany Jean

12. Sécurité routière aux abords des écoles

Monsieur Hardy résume les actions entreprises pour améliorer la sécurité routière aux abords des écoles.

Il a invité madame Annick Tremblay, conseillère municipale du quartier St-Romuald, à participer à la rencontre du CÉ. Elle n'était malheureusement pas disponible.

L'intervention de la ville pour l'évaluation de la situation est un processus qui risque d'être très long. Monsieur Hardy suggère donc de demander immédiatement à la ville l'ajout d'un brigadier.

Le service des ressources matérielles est prêt à venir évaluer la situation. Pour ce qui est du programme d'accompagnement Trottibus, aucune école du Centre de services n'y a adhéré; on ne connaît donc pas encore les exigences par rapport à ce programme.

On pourrait peut-être envisager la formation d'une brigade scolaire par le CAA.

13. Nouvelles des comités

13.1 Comité de parents

Monsieur Hardy a assisté à la rencontre du 26 janvier dernier.

Les sujets abordés ont été les suivants :

- Sécurité routière;
- Guichet d'accueil pour nouveaux arrivants à Lévis et Lotbinière;
- Grille-matières à approuver pour la prochaine année scolaire.

Afin de faciliter la prise de décision, monsieur Hardy demande que les membres du CÉ soient informés des changements à la grille-matières et leur justification, avant la rencontre du 24 mars prochain.

Monsieur Hardy aimerait connaître la situation de l'école en ce qui concerne le nombre d'enseignants qualifiés et non qualifiés.

14. Autres sujets

14.1 Remplacement des enseignants en milieu d'année scolaire

Madame Bekbouti aimerait savoir comment la continuité est assurée lors du remplacement d'enseignant en milieu d'année scolaire.

Madame Breton explique que du temps est alloué à l'enseignant remplaçant pour lui permettre de prendre connaissance des dossiers des élèves de la classe. Il bénéficie également de l'accompagnement des professionnels et adjoints à la direction.

Madame Mercier ajoute que l'enseignant est également appuyé par l'équipe en place et peut bénéficier des conseils d'enseignants volontaires et des mentors.

Lors de ces remplacements, les professionnels et l'équipe du service de garde sont en mesure de noter les problématiques qui pourraient affecter certains élèves et interviennent au besoin.

15. Levée de la séance

La séance est levée à 20 h 49.

Proposé par : Thomas Lhomme

Appuyé par : Grace Lopes

Tanya Paquet
Présidente du CÉ

Marie-Claude Breton
Directrice école Notre-Dame-d'Etchemin

C.É.-2025-2026-36